Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201931-20261006-2026D503-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/10/2026
Affichage : 14/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Loire
MAIRIE de
ROZIER EN-DONZY

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 octobre 2026

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 14 **Convocation en date du :** 02 octobre 2026 **Affichée le :** 02 octobre 2026	Le six octobre deux Mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. **Présents** : BANCEL Béatrice, BEAUGENT Marlène, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Maryline, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, LEROI Nicolas, OBLETTE Sandra, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne, VIAL Pierre-Alexandre **Absents excusés** : **Secrétaire de séance élu** : BEAUGENT Marlène

N° 2026D503	**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE AUPRES DE L'AFR**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'organisation des activités périscolaires et extrascolaires, un agent communal affecté à l'école a manifesté le souhait d'effectuer des heures complémentaires pour répondre aux besoins de l'association Familles Rurales (AFR) pendant les périodes de vacances scolaires.

Afin de formaliser cette collaboration et d'en préciser les modalités, il est proposé de conclure une convention de mise à disposition entre la commune et l'AFR, pour une période d'un an, du 6 juillet 2026 au 31 août 2027.

Madame Maryline FORISSIER, conseillère et membre active de l'AFR ne prendra pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la totalité des membres votants,

APPROUVE la convention à intervenir entre la Commune et l'AFR, relative à la mise à disposition d'un agent communal pour une durée d'un an, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

AUTORISE la signature de cette convention et toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
BEAUGENT Marlène

ROZIER EN DONZY, le 07/10/2026
Signé : le Maire, Didier BERNE

MAIRIE DE ROZIER-EN-DONZY * 42810 (Loire) *

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355